

Épreuve de droit des obligations (2^{ème} épreuve)

Programme : Contrats, Responsabilité civile, Régime général de l'obligation, preuves.

Épreuve de cas pratique (3^{ème} épreuve)

- **Droit civil**

Programme : Biens, famille, régimes matrimoniaux, contrats spéciaux, sûretés.

- **Droit des affaires**

Programme : Commerçants et sociétés commerciales, actes de commerce, fonds de commerce, opérations bancaires et financières, droit des procédures collectives

- **Droit social**

Programme : Droit du travail, droit de la protection sociale, droit social international et européen.

- **Droit pénal**

Programme : Droit pénal général et spécial, régime spécial de l'enfance délinquante, droit pénal des affaires et du travail, droit pénal international et européen.

- **Droit administratif**

Programme : Droit administratif général et spécial.

- **Droit international et européen**

Programme : Droit international privé et public, droit du commerce international et droit européen.